

LE RGPD : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE



*Phare de la Méditerranée – Centre des Congrès –
34250 PALAVAS LES FLOTS – tél. : 04.67.07.73.97*

Pour toute inscription contacter votre service formation avant :

Le 15 octobre 2018

Toute inscription sera validée, pas de convocation.



**AU PHARE DE LA MEDITERRANEE – PALAVAS LES FLOTS
LE MARDI 23 OCTOBRE 2018
DE 9H A 16H30**

RGPD : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

Toute entité ayant à traiter des données personnelles se doit d'en assurer la sécurité, la confidentialité mais aussi le strict respect de la finalité pour laquelle la donnée a été collectée. Dans la continuité de la loi informatique et libertés de 1998, avec aujourd'hui une acuité toute particulière, le règlement européen impose depuis mai 2018, dans un souci de protection de la personne, un certain nombre d'obligations aux multiples impacts. Données concernant les patients, les personnels, les fournisseurs, les partenaires..., fichiers informatiques, papiers, photos, annuaires.... cette journée a pour finalité de faire un tour le plus complet possible des conséquences du RGPD pour les établissements et, pour les plus passionnés, de réaliser des exercices pratiques.

Présentation des intervenants qui animeront la journée :

Nesrine Benyahia : Nesrine Benyahia est **Docteure en droit et Juriste spécialisée en droit du numérique** et en droit de la **santé**. Après plusieurs années au sein de l'industrie du dispositif médical chez Toshiba Medical France, elle a **co-fondé un cabinet de conseil spécialisé en nouvelles technologies et en santé**, et a participé à la **création et au développement** du **département Protection des données** au sein du cabinet Houdart & Associés à destination des acteurs de la santé.

Elle est également **auteure de plusieurs publications scientifiques** (Médecine & Droit, Journal du droit de la santé et de l'assurance maladie). Elle est **membre associée de l'institut Droit & Santé** et fait partie du **comité d'experts en E-santé et Data Protection de Manager santé**.

Nesrine est **certifiée Lead Implementer ISO 27001 – Management de la sécurité des systèmes d'information**.



Ronan Boulmé : Ronan Boulmé a travaillé pendant **25 ans dans les essais cliniques, le traitement et l'analyse de bases de données médicales**. En tant qu'entrepreneur, il a **contribué au développement et la commercialisation de progiciels d'aide à la décision clinique** pour le suivi des patients atteints de maladies infectieuses ainsi qu'à leur enregistrement auprès des autorités de contrôle en tant que dispositifs médicaux. Depuis 18 mois, il offre des services de **consultance dans le domaine "IT and Health"** dont les aspects de conformité au RGPD. Il est **titulaire du Diplôme Universitaire "Data Protection Officer"** (Paris-Nanterre) et **certifié ISO 27001 - Lead Implementer**.

PROGRAMME

8h30 : Accueil

9h00 : Jean Marc Batailler Président ANFH Languedoc Roussillon

9h15-12h30 : Conférence – le RGPD : nouveau paradigme pour la protection des données personnelles

9h15-10h15 :

- **Introduction à la notion de protection des données personnelles**
- **Les nouveaux outils et obligations du RGPD : le choix de l'Accountability**
- *Les 15 minutes Focus « Le PIA (Privacy Impact Assessment) – Analyse d'impact*

10h15–11h15 :

- **Les enjeux juridiques dans le partage des responsabilités entre les acteurs : Responsable de traitement, sous-traitant, responsables conjoints**
- *Les 15 minutes Focus « Grille d'analyse d'un contrat de sous-traitant sous l'angle RGPD »*

11h15–12h15 :

- **Adopter la démarche de mise en conformité globale dans le management de son système d'information : de la méthode à l'implémentation »**
 - *Les 15 minutes Focus « Le DPO – Data Protection Officer »*
- 12h15–12h30 :**
- **Sanctions, risques et cyber sécurité**
 - *Les 15 minutes Focus « les données de santé et la recherche »*

12h30 –14h00 : Déjeuner en commun

14h00 –16h00 : Ateliers sur inscription

**RGDP – mise en situation pratique :
Registre et Analyse d'impact**

- **Groupe 1 :**
 - 14h00-15h00 : **Renseigner et tenir votre registre des activités de traitements**
 - 15h00-16h00 : **L'analyse d'impact**
- **Groupe 2 :**
 - 14h00-15h00 : **L'analyse de l'impact**
 - 15h00-16h00: **Renseigner et tenir votre registre d'activités de traitements**

16h00 –16h15 : Clôture de la journée